

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2023-00031

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 7 novembre 2023, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser une marge de recul arrière de 10 mètres (32,81 pieds) pour la maison mobile #23.

La réglementation en vigueur

Le règlement de zonage numéro 2016-532 stipule, à l'article 4.3.2, grille f), que la marge de recul arrière minimale exigée pour un bâtiment principal est de 15 mètres (49,21 pieds).

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 3 987 369 du cadastre du Québec, sise au 23 rue Brodeur, dans la zone R-4.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 7 novembre 2023, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 16 octobre 2023

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)

James Lacroix-Langlois